



CALL FOR CONCEPTS



Deadline: 13.09.2026

FR PDF -C4C

Steiger Gallery
Am Bergwerk Reden 10
66578 Schiffweiler

La Steiger Gallery recherche des concepts artistiques pour le jardin aquatique de la mine de Reden à Schiffweiler en Sarre.

Les artistes émergent·es comme confirmé·es, toutes disciplines confondues, sont invité·es à soumettre leur candidature. Les candidatures régionales, nationales et internationales sont expressément encouragées. Nous recherchons des propositions d'œuvres d'art destinées à être installées de manière permanente dans le jardin aquatique.

Les projets proposés devront établir un lien avec le site et explorer des thématiques telles que le patrimoine minier, l'histoire industrielle, le changement, la transformation, l'avenir, les caractéristiques architecturales du lieu ou encore la nature environnante. Le budget total du projet, comprenant les honoraires de l'artiste, la réalisation et l'installation de l'œuvre, devra être compris entre 2.000 € et 60.000 €.

Sélection et rémunération :

La procédure de sélection se déroule en deux étapes.

1. À l'issue de la date limite de candidature, tous les concepts soumis seront dans un premier temps examinés au regard des exigences formelles, de contenu et techniques. Pendant la phase pilote de la Steiger Gallery du 25 septembre au 25 octobre 2026, les concepts répondant à ces critères seront présentés [en ligne](#) et sur le site de Reden.

Au cours de cette période, le public pourra découvrir et évaluer les concepts.

Fin octobre, un jury d'expert·es se réunira pour sélectionner les concepts retenus en vue d'une réalisation ultérieure. Le vote du public sera pris en compte dans la décision.

2. Les artistes sélectionné·es seront ensuite invité·es à approfondir leurs plans artistiques, techniques et financiers. La sélection d'un concept ainsi que la rémunération de cette phase d'élaboration, à hauteur de 1 000 € maximum, ne garantissent pas automatiquement la réalisation de l'œuvre en 2027.



→ Technique

Aucun matériau ni médium n'est imposé pour la réalisation de l'œuvre.

Les médiums suivants peuvent notamment être utilisés :

- Art lumineux ou multimédia
- Sculpture
- Sound Art
- Installations et œuvres interactives
- Art vidéo, fresques murales
- Art cinétique
- Land art
- Autres techniques

→ Condition préalable

- Les concepts proposés doivent pouvoir être réalisés de manière autonome par les artistes.
- Afin de protéger la faune présente sur le site, les installations produisant des détonations ou des bruits d'explosion sont exclues de l'appel à projets.
- Les œuvres contenant des contenus racistes, antisémites, sexistes, LGBTQIA+phobes, validistes ou, de manière générale, discriminatoires ou portant atteinte à la dignité humaine sont exclues de la participation.
- Les projets doivent être adaptés aux contraintes de l'espace public. Les conditions météorologiques ainsi que les risques de vandalisme doivent notamment être pris en compte dans le choix des matériaux et de la conception de l'œuvre.



→ Dossier à soumettre

- Description du projet (800 caractères maximum) – il ne s’agit pas ici de présenter un concept abouti, mais plutôt d’esquisser les grandes lignes de l’œuvre. Merci de préciser l’emplacement choisi, le support artistique retenu et le message artistique que l’œuvre envisagée est censée véhiculer.
- Présentation visuelle du projet (A2, format portrait) – Cette présentation sert à donner un aperçu global de votre projet, tant dans le cadre du vote du public sur notre site internet que devant le jury. Utilisez ce format pour rendre votre projet compréhensible tant sur le plan visuel que textuel (croquis, visualisations, images de référence, informations sur le lieu ou les matériaux, ainsi qu’un bref texte explicatif)
- Portfolio (comprenant au maximum 3 œuvres sélectionnées et déjà réalisées)
- Visualisations, croquis ou images de référence supplémentaires (facultatif)
- Courte biographie (250 caractères maximum)
- Lien vers votre portfolio en ligne
- Portrait photo

Les candidatures doivent être soumises exclusivement via le [portail de candidature](#).

→ Informations

Le jardin aquatique est un espace conçu par des architectes paysagistes au sein du site de Reden. Il s’inscrit dans la transformation de cet ancien site minier en un lieu dédié aux loisirs, à la culture et à la détente. Le jardin aquatique est librement accessible au public 24/24h.





1. WALL

WALL désigne un imposant mur en gabions situé sur le site. Constituée de cages métalliques remplies de pierres, cette structure forme une vaste surface verticale dotée d'une texture marquée et d'un important effet de profondeur. Sa surface irrégulière crée des jeux d'ombre et de lumière qui évoluent au fil de la journée.

Un projecteur Gobo sera installé de manière permanente devant le mur. Les artistes peuvent intégrer cette projection à leur proposition artistique.



EMPLACEMENTS



EMPLACEMENTS

2. SUN DROP

SUN DROP est situé sous l'impressionnante structure métallique de l'ancien Puits IV. Le site est dominé par un vaste mur en béton, visible uniquement à distance et inaccessible au public. Entre le chemin et le mur se trouve un bassin de rétention des eaux de pluie qui, selon le niveau de l'eau, produit des reflets modifiant la perception de l'espace. L'association de la structure en acier, du mur et de l'eau crée un environnement architectural ouvert, marqué par des ambiances lumineuses en constante évolution.

The Sun, une grande installation lumineuse, sera installée de façon permanente dans la structure métallique au-dessus de cet emplacement et constituera un élément essentiel du lieu.



EMPLACEMENTS



EMPLACEMENTS

3. NICHES

NICHES se situent le long des bassins et résultent des retraits architecturaux et des espaces intermédiaires existants. Principalement ombragés, ces espaces contrastent fortement avec les zones ouvertes du jardin aquatique. Leur caractère protégé crée des lieux calmes et intimistes, dotés d'une atmosphère particulière et de qualités acoustiques propres.



EMPLACEMENTS



EMPLACEMENTS

4. SANDS

SANDS est situé sous l'imposante structure métallique de l'ancien bâtiment de criblage et de chargement. L'espace comprend deux bassins de rétention ainsi qu'une vaste surface recouverte de sable gris. L'architecture métallique ouverte divise le lieu en différentes zones grâce à ses colonnes et poutres. Plusieurs larges ouvertures dans la toiture laissent pénétrer la lumière naturelle, créant un jeu changeant d'ombres et de lumière. Un chemin central traverse l'espace et offre de multiples perspectives et points de vue. Des systèmes de suspension destinés à accueillir de grands banniers et impressions seront installés sous la structure métallique, offrant des surfaces d'accrochage pour des œuvres bidimensionnelles.



EMPLACEMENTS



EMPLACEMENTS

5. CAGE

CAGE désigne la structure métallique indépendante de l'ancien bâtiment de criblage et de chargement. Cette ossature ouverte, composée d'une trame régulière de colonnes et de poutres en acier, constitue l'un des éléments architecturaux les plus emblématiques du site. Visible de loin, elle offre de vastes perspectives ainsi que des points de vue variés au fil du parcours. Son architecture ouverte lui confère une forte présence spatiale dont la perception évolue selon l'heure de la journée et l'angle d'observation.

La structure métallique offre de nombreux points d'ancrage existants pour l'installation des œuvres.



EMPLACEMENTS



EMPLACEMENTS

6. REED

REED désigne la zone humide végétalisée située le long de l'écoulement des bassins de rétention. Le site se caractérise par une végétation dense, des roseaux, des niveaux d'eau variables et des sols humides. Il marque la rencontre entre les vestiges de l'ancien complexe industriel et un paysage en cours de renaturation naturelle. La transition entre infrastructure industrielle et nature retrouvée confère au lieu une atmosphère paisible et authentique.

Le niveau de l'eau et la végétation peuvent varier considérablement selon les saisons et les conditions météorologiques.



EMPLACEMENTS

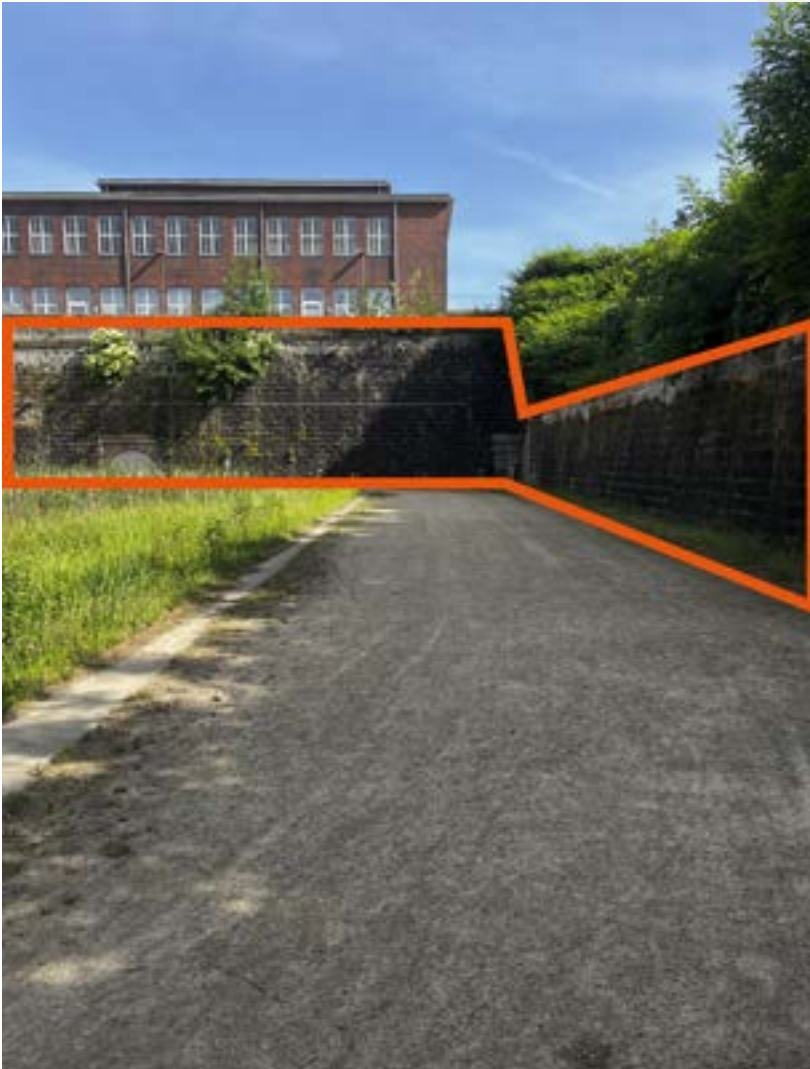


EMPLACEMENTS

7. COURT

COURT décrit un espace de type cour, délimité par deux importants murs en pierre. Un chemin traverse cet espace et relie différentes parties du parcours d'exposition. Les hauts murs en pierre naturelle structurent clairement le lieu tout en offrant des points de vue changeants sur l'architecture, la végétation et les bassins voisins. L'espace est à la fois ouvert et enveloppant, tandis que son parcours linéaire crée une mise en scène spatiale particulière.

Les murs en pierre et les espaces ouverts adjacents offrent différents emplacements pour les œuvres, avec des distances d'observation et des axes de vue variés.



EMPLACEMENTS



EMPLACEMENTS



K8 Institut für strategische Ästhetik gGmbH | Keplerstr. 3-5, 66117 Saarbrücken

Dock11 | Neumarkt 15, 66117 Saarbrücken

Prospektiv e.V. | Richard-Wagner-Straße 2, 66111 Saarbrücken